

# **Déclaration CFTC, CFE/CGC et F.O. sur le projet d'accord d'intéressement RENAULT 2011-2013**

**Au travers de ce nouvel accord, si la Direction exprime sa volonté de rester dans la continuité du dernier accord avec un objectif de simplification, il est surtout primordial que l'ensemble des salariés y retrouve le résultat de leur travail contribuant au profit dégagé par l'Entreprise.**

**Avec ses premières propositions, il est clair que la Direction Générale restait dans l'immobilisme du dernier accord.**

**Grâce à des échanges efficaces et pertinents pendant les réunions de négociations, nous avons obtenu de la Direction Générale de revoir sa copie et d'améliorer les termes de son projet.**

**Nous avons fortement appuyé notre revendication de neutraliser l'impact du chômage partiel pour le calcul du montant des primes... cela vous l'avez entendu et inscrit.**

**Nous avons réclamé d'améliorer les conditions d'attribution. Votre proposition à 60% du montant affecté à chaque Entreprise si free cash flow positif a fait débat.**

**La Direction Générale, en passant par les 70%, a fini par faire évoluer sa proposition à 80% du montant affecté si free cash flow positif, rendant ce critère acceptable.**

**Notons aussi que la part uniforme est passée de 200 à 250€.**

**Pour l'ensemble de ces avancées, les syndicats CFTC, CFE/CGC et FO donneront un avis favorable à ce projet d'accord pour l'intéressement RENAULT 2011-2013.**

**Pour finir, nous tenons à rappeler que cet accord central permettra la négociation des accords locaux d'intéressement aux performances.**

**Des négociations menées, toujours, dans la pertinence, et l'efficacité que nous espérons, enfin, partagées par tous.**

**Nous éviterons ainsi une nouvelle situation de rupture due à une attitude irresponsable qui s'est traduite, à Sandouville, par une perte de plus de 1000 euros pour chaque salarié.**